

## **ATTESTATION D'ADHESION AU G.E.S.**

Pour servir et valoir ce que de droit.

Je, soussigné Luc GULMIN, agissant en qualité de Président du Groupement des Entreprises de Sécurité (G.E.S.), organisation professionnelle signataire de la Convention collective des entreprises de prévention et de sécurité du 15 février 1985 et étendue par arrêté du 25 juillet 1985 (IDCC 1351), et sise au 146 boulevard Diderot – Résidence Estérel – Hall 31 75012 PARIS, atteste par la présente que :

La société « **ARCANES** », dont le siège social est sis à (06000 NICE) 12 rue Papacino c/O ACREA, est membre adhérent de notre organisation professionnelle.

A ce titre, le dirigeant de la société « **ARCANES** » s'est engagé à respecter, dans leur rédaction actuelle et à venir :

- Le Livre VI du code de la sécurité intérieure, incluant le code de déontologie des acteurs de la sécurité privée ;
- La Convention collective des entreprises de prévention et de sécurité susmentionnée ;
- Les Statuts du G.E.S.;

Cette entreprise bénéficie de l'ensemble des services réservés aux adhérents du G.E.S., dans le respect de ses statuts et de la législation en vigueur.

Fait à Paris, le 18 Mai 2021

Luc GUILMIN  
Président du G.E.S.

